

# RÉUNION DU COFIL

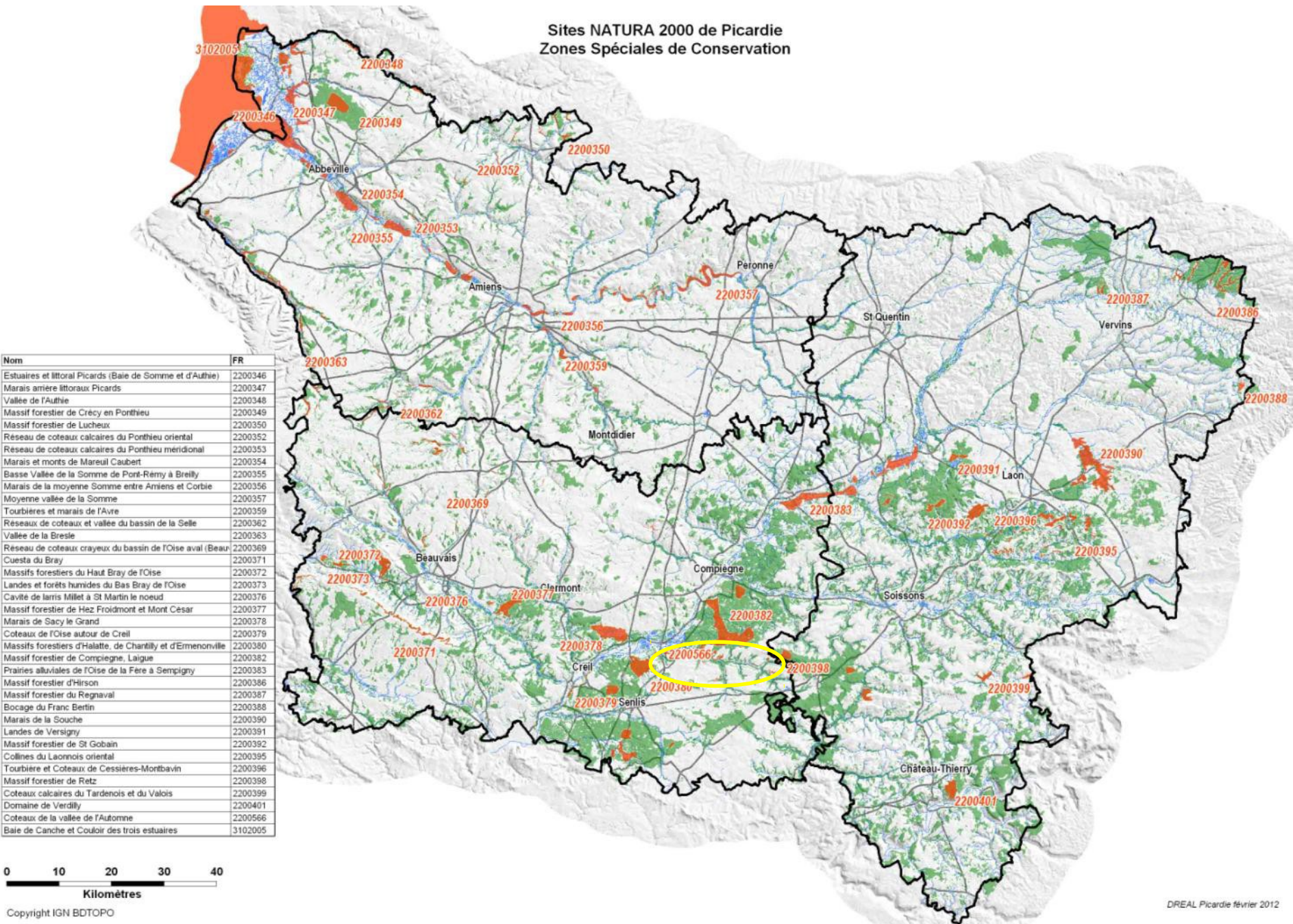
## DOCOB DU SITE NATURA 2000 FR220566 « COTEAUX DE LA VALLÉE DE L'AUTOMNE »

15 janvier 2014



## Sites NATURA 2000 de Picardie Zones Spéciales de Conservation

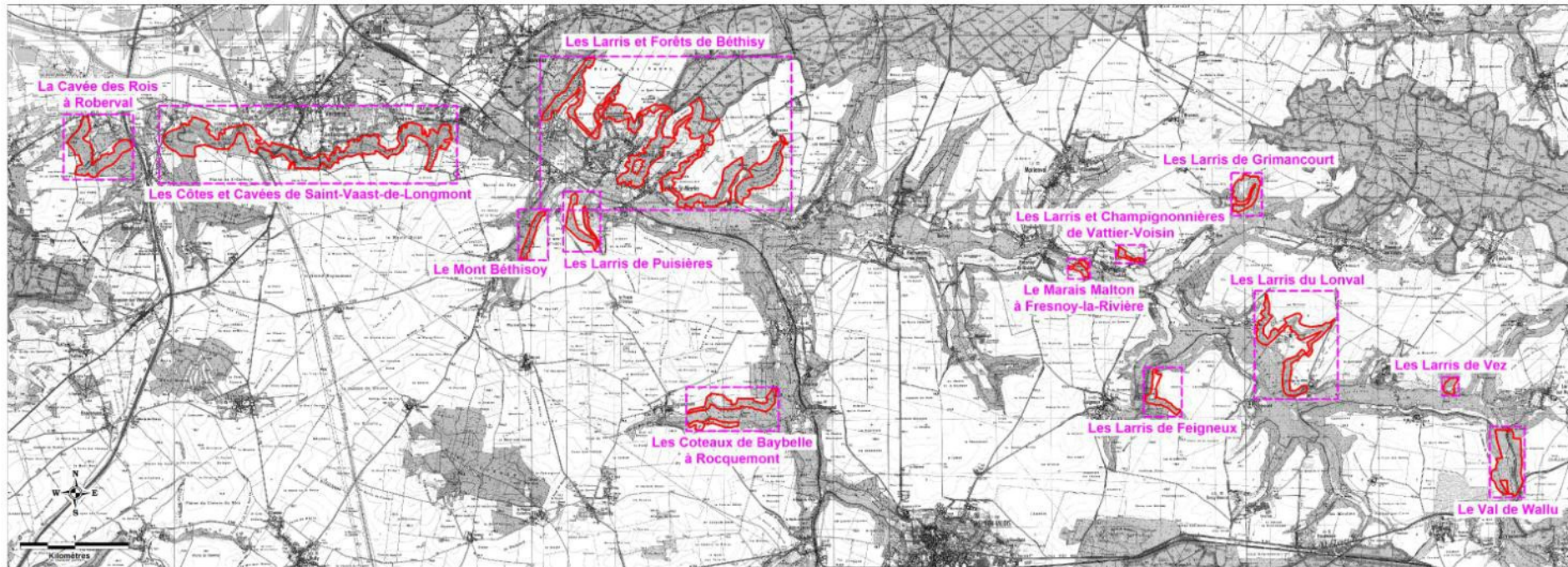
Nom	FR
Estuaires et littoral Picards (Baie de Somme et d'Authie)	2200346
Marais arrière littoraux Picards	2200347
Vallée de l'Authie	2200348
Massif forestier de Crècy en Ponthieu	2200349
Massif forestier de Lucheux	2200350
Réseau de coteaux calcaires du Ponthieu oriental	2200352
Réseau de coteaux calcaires du Ponthieu méridional	2200353
Marais et monts de Mareuil Caubert	2200354
Basse Vallée de la Somme de Pont-Remy à Breilly	2200355
Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie	2200356
Moyenne vallée de la Somme	2200357
Tourbières et marais de l'Avre	2200359
Réseaux de coteaux et vallée du bassin de la Selle	2200362
Vallée de la Bresle	2200363
Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvais)	2200369
Cuesta du Bray	2200371
Massifs forestiers du Haut Bray de l'Oise	2200372
Landes et forêts humides du Bas Bray de l'Oise	2200373
Cavité de larris Millet à St Martin le noeud	2200376
Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César	2200377
Marais de Sacy le Grand	2200378
Coteaux de l'Oise autour de Creil	2200379
Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville	2200380
Massif forestier de Compiègne, Laigue	2200382
Prairies alluviales de l'Oise de la Fère à Sempigny	2200383
Massif forestier d'Hirson	2200386
Massif forestier du Regnaval	2200387
Bocage du Franc Bertin	2200388
Marais de la Souche	2200390
Landes de Versigny	2200391
Massif forestier de St Gobain	2200392
Collines du Laonnois oriental	2200395
Tourbière et Coteaux de Cessières-Montbavin	2200396
Massif forestier de Retz	2200398
Coteaux calcaires du Tardenois et du Valois	2200399
Domaine de Verdilly	220401
Coteaux de la vallée de l'Automne	220566
Baie de Canche et Couloir des trois estuaires	3102005



# LIMITES DU SITE NATURA 2000 FR2200566 « COTEAUX DE LA VALLÉE DE L'AUTOMNE »

- *Surface* : 622 ha

- *Composantes* : 13 entités distinctes sur 18 communes dans l'Oise et 1 commune dans l'Aisne



## CONTEXTE DU SITE NATURA 2000 FR2200566 « COTEAUX DE LA VALLÉE DE L'AUTOMNE »

- *Contexte écologique* : fort intérêt écologique (2 ZICO, 7 ZNIEFF, ENS de l'Oise (3 GENS, 3 ENS d'intérêt départemental prioritaire, 3 ENS d'intérêt local non prioritaire et 4 ZPENS), 3 communes adhérentes du PNR Oise - Pays de France (au sein de deux SIE (« La cavée des rois à Roberval » et « Côtes et cavées de Saint-Vaast-de-Longmont »))

- *Grands milieux* : près de 75 % de forêt, 20% de pelouses calcicoles et fourrés arbustifs (issus du pastoralisme ovin itinérant ancestral) et moins de 5 % de rivière (Automne), plan d'eau et zone humide en fond de vallée

- *Topographie* : plus de 80% du SIC en situation de pente sur des coteaux sur sols calcaires à calcaro-sabulicoles secs
- *Contexte foncier* : 9/10 en propriétés privées dominantes majoritairement (2/3 de la surface du SIC composés de parcelles < 1 Ha et 1/3 en grandes propriétés forestières soumises à un PSG) et 1/10 restant en propriétés essentiellement communales
- *Sylviculture* : 33 % du SIC en PSG (5 propriétés) ou en CBPS (1 propriété) avec orientation principalement vers une régénération naturelle assistée de plantation en essences locales et un renouvellement des peupleraies en place
- *Agriculture* : 2 structures agricoles au Larris du Lonval (centre équestre et élevage bovin) pâturant moins de 3% du SIC

- *Chasse* : chasse à tir et en battue sur l'ensemble du SIC
- *Pêche* : pas de pêche sur le SIC (seulement 800 mètres linéaires de l'Automne dans le SIC)
- *Tourisme* : présence de chemins (GR et PR) et d'itinéraires balisés (piste cyclable, circuits cyclotouristiques et circuits VTT/VTC) sur et en périphérie immédiate du SIC
- *Urbanisation* : aucun tissu urbain sur le SIC et zonage des documents d'urbanisme protégeant le SIC
- *Autres activités* : anciennes extractions souterraines de calcaires (habitats d'hibernation pour des chauves-souris), réseau de communication (TGV et routes) et infrastructures de transport d'énergie (lignes électriques aériennes et conduite de gaz enterrée)

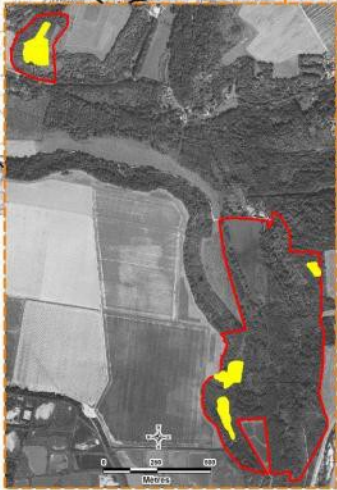
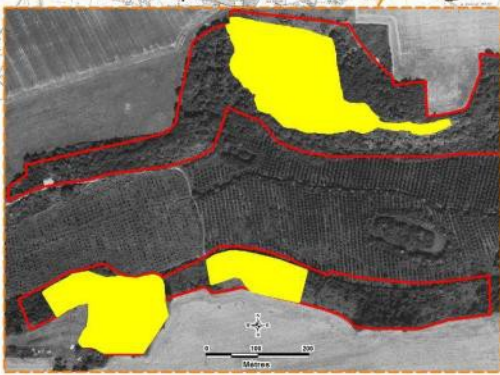
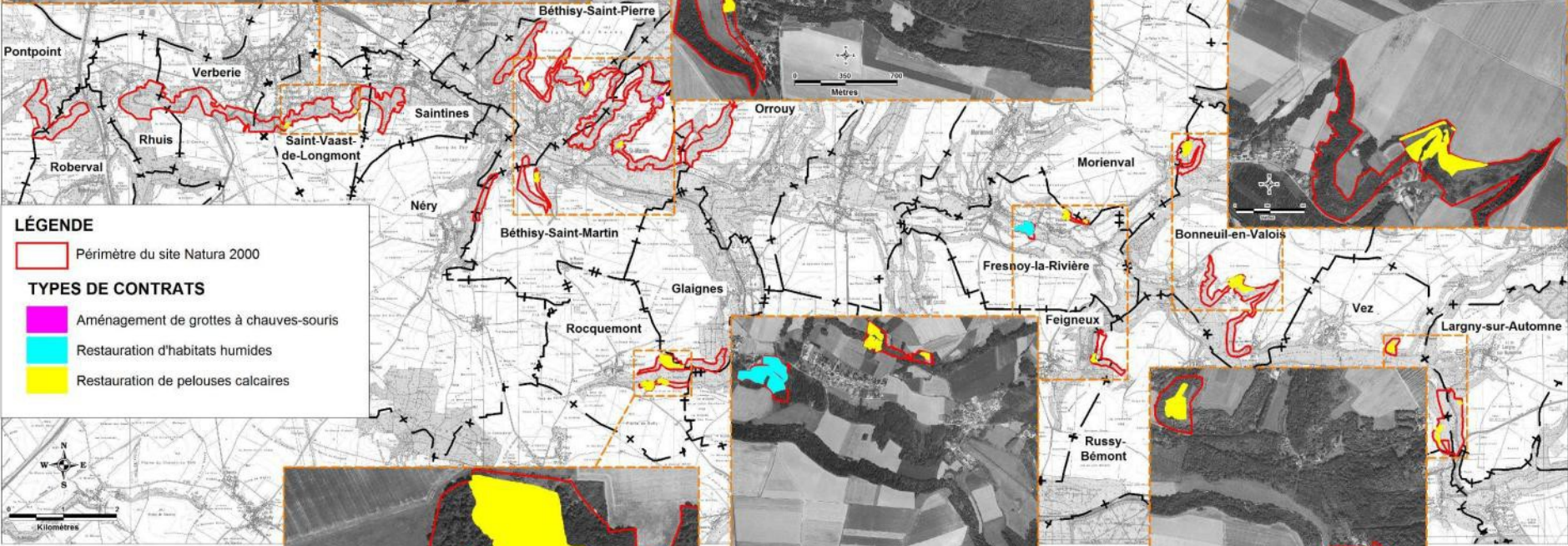
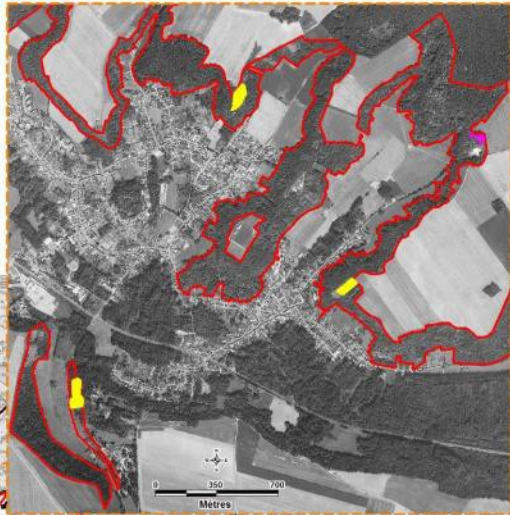
# HISTORIQUE DE NATURA 2000 DU SITE NATURA 2000

- *Premier DOCOB* : DOCOB « Coteaux de la Vallée de l'Automne » débuté en 1998 et validé en 2002
- *Animation* : Animation lancée depuis 2003 par la DIREN puis la DREAL Picardie pour mettre en œuvre le DOCOB par la signature de contrats Natura 2000
- *Contrats Natura 2000* : Signature de 19 contrats Natura 2000 au titre des mesures non agricoles et non forestières (mesures de gestion contractuelle avec aides financières couvrant le coût des actions de restauration ou d'entretien) pour un montant total de 796 913 euros

## TYPES DE CONTRAT NATURA 2000

- *Restauration de milieux pelousaires calcicoles* : 21,69 ha restaurés (débroussaillage, fauchage d'entretien et décapage) soit 21 % des surfaces pelousaires identifiées sur le SIC
- *Restauration d'habitats humides* : 3,62 ha restaurés (déboisement, débroussaillage, fauchage et décapage) soit 13 % des surfaces d'habitats humides du SIC
- *Fermeture de cavités* : entrées de 2 sites d'hibernation de chauves-souris fermées soit les 2/5 des sites avec cavités identifiés sur le SIC







Pelouse calcicole restaurée à Bonneuil-en-Valois  
(Grimancourt)



Fermeture d'un lieu d'hibernation de chauves-souris à Fresnoy-la-Rivière (Vattier-Voisin)



Pelouse calcicole restaurée à Rocquemont



Restauration d'une zone humide  
à Fresnoy-la-Rivière

# DÉMARCHE DE LA RÉACTUALISATION DU DOCOB

- *Calage du périmètre du site Natura 2000 : par rapport au DOCOB validé en 2002 et au parcellaire*
- *Réactualisation du rapport de présentation : diagnostics écologique et socio-économique du DOCOB*
- *Définition des objectifs de développement durable : enjeux et objectifs de conservation du DOCOB*
- *Réactualisation et ajout des mesures de gestion et de leur fiches descriptives*
- *Réactualisation et ajout des outils Natura 2000 : cahiers des charges des mesures de gestion non agricoles et non forestières, MAET, charte Natura 2000 et contrats forestiers*

## CONCERTATION

- *COFIL* : septembre et novembre 2011 avec le lancement de la démarche de réactualisation du DOCOB et la validation du diagnostic et des objectifs de développement durable
- *Groupes de travail* : un seul groupe de travail réuni 3 fois :
  - février 2012 avec proposition des mesures de gestion
  - mars 2012 avec proposition de charte Natura 2000 et des cahiers des charges des mesures non agricoles et non forestières
  - avril 2012 avec la suite des propositions des cahiers des charges des mesures non agricoles et non forestières
- *COFIL* : janvier 2014 avec la validation du DOCOB

## CALAGE DU PÉRIMÈTRE DU SITE NATURA 2000

- *Constat* : distorsion du périmètre du SIC par rapport à celui validé en 2002 liée probablement à un décalage lors du report à partir du fond IGN au 1/25000° sur les orthophotographies aériennes avec des problèmes de précision dans les contours
- *Opération* : calage du périmètre à partir de celui validé en 2002, en se rattachant au parcellaire et en restant conforme aux zonages des différents POS/PLU
- *Résultat* : surface du SIC conservé (622 hectares) et contour opérationnel pour la mise en œuvre du DOCOB

# RÉACTUALISATION DU RAPPORT DE PRÉSENTATION (DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUE ET SOCIO- ÉCONOMIQUE) DU DOCOB

*- Habitats naturels de l'annexe I de la Directive 92/43/CEE : plus de 70 % du SIC se composent d'habitats semi-naturels et naturels de la DHFF avec 11 habitats génériques dont 2 sont prioritaires*

- **Habitats forestiers de l'annexe I de la Directive 92/43/CEE** : près de 58 % de la surface du SIC avec 4 habitats génériques

HABITATS FORESTIERS	CODES NATURA 2000	SURFACES SUR LE SIC	CONDITIONS ÉCOLOGIQUES SUR LE SIC
Hêtraies du <i>Asperulo - Fagetum</i>	9130	52 %	Conditions climatiques subatlantiques à précontinentales sur plateaux limoneux ou pentes faibles très colluvionnées et flancs de vallées calcaires
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et méditerranéennes du <i>Carpinion betuli</i>	9160	2 %	Conditions stationnelles particulières de bas de pente et de fond de vallons frais
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio - Acerion</i>	9180 (prioritaire)	4 %	Conditions stationnelles froides (exposition nord) et encaissées
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno - Padion, Alnion incanae, Salicion albae</i> )	91E0 (prioritaire)	0,1 %	Conditions d'écoulements latéraux et suintements de source en fond de vallée de l'Automne



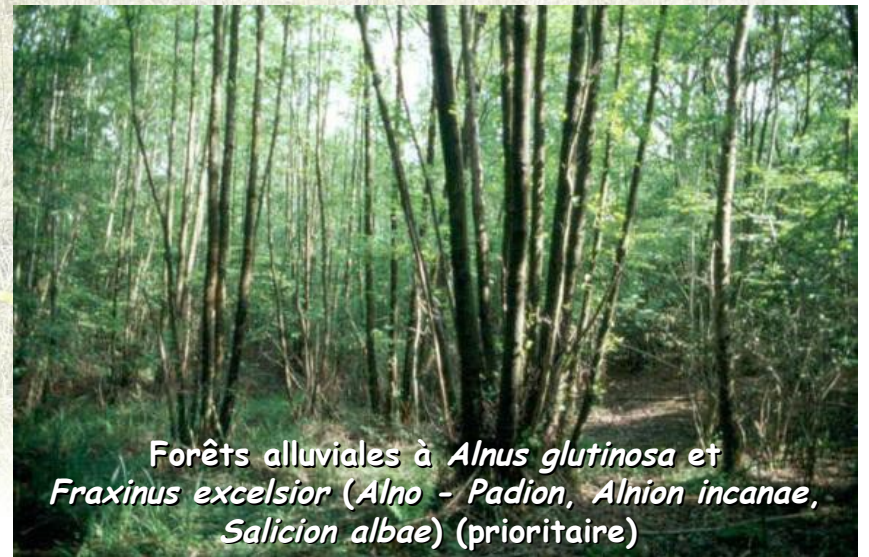
Hêtraies du *Asperulo - Fagetum*



Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies  
subatlantiques et médio-européennes  
du *Carpinion betuli*



Forêts de pentes, éboulis ou ravins  
du *Tilio - Acerion* (prioritaire)



Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et  
*Fraxinus excelsior* (*Alno - Padion*, *Alnion incanae*,  
*Salicion albae*) (prioritaire)



- **Habitats pelousaires et associés de l'annexe I de la Directive 92/43/CEE** : environ 12 % de la surface du SIC avec 3 habitats génériques

HABITATS PELOUSAIRES	CODES NATURA 2000	SURFACES SUR LE SIC	CONDITIONS ÉCOLOGIQUES SUR LE SIC
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco - Brometalia</i> )	6210	12 %	Conditions de sols calcaires durs à sableux basiques, à expositions (plateau, pentes exposées nord à sud) et stades dynamiques (pelouses, pelouses-ourlets, ourlets et fourrés) variés
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso - Sedion albi</i>	6110 (prioritaire)	0,05 %	Conditions de sables basiques ou dalles calcaires en condition pionnière au niveau des pelouses calcicoles
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130	0,05 %	Conditions pionnières d'ouvertures dans le tapis herbacé pour se développer (pâturage ovin, lapins)



Pelouses sèches semi-naturelles et  
faciès d'embuisonnement sur calcaires  
(*Festuco - Brometalia*)



Formations à *Juniperus communis*  
sur landes ou pelouses calcaires



Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyssu - Sedion albi* (prioritaire)

- **Habitats prairiales de l'annexe I de la Directive 92/43/CEE : environ 1% de la surface du SIC avec 1 habitat générique**

HABITATS PRAIRIALES	CODES NATURA 2000	SURFACES SUR LE SIC	CONDITIONS ÉCOLOGIQUES SUR LE SIC
Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	6510	1 %	Conditions de haut de larris dérivant par eutrophisation des pelouses-ourlets calcicoles



- **Habitats ouverts humides de l'annexe I de la Directive 92/43/CEE : moins de 1% de la surface du SIC avec 3 habitats génériques**

<b>HABITATS OUVERTS HUMIDES</b>	<b>CODES NATURA 2000</b>	<b>SURFACES SUR LE SIC</b>	<b>CONDITIONS ÉCOLOGIQUES SUR LE SIC</b>
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharition</i>	3150	0,02 %	Conditions d'eaux stagnantes enrichies en azote et phosphore
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	0,6 %	Conditions alluviales de l'Automne et issues de l'eutrophisation des végétations palustres
Tourbières basses alcalines	7230	0,2 %	Conditions de forte humidité du sol en situation calcaire



**- Espaces animales de l'annexe II de la Directive 92/43/CEE : 7 espèces d'intérêt communautaire**

<b>ESPÈCES ANIMALES</b>	<b>CODES NATUR A 2000</b>	<b>HABITATS D'ESPÈCES SUR LE SIC</b>
<b>Vertigo de Des Moulins (<i>Vertigo moulinsiana</i>)</b>	<b>1016</b>	<b>Microdépressions, eaux stagnantes et zones terrestres très humides occupées par roselières et cariçaies</b>
<b>Lucane Cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)</b>	<b>1083</b>	<b>Ensemble des secteurs boisés</b>
<b>Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>), Vespertilion à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)</b>	<b>1303 1321</b>	<b>Cavités pour hibernation et forêts, fourrés, pelouses, prairies, ourlets, zones humides, plans d'eau et/ou Automne en terrains de chasse</b>
<b>Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)</b>	<b>1304</b>	<b>Cavités pour hibernation et forêts, fourrés, pelouses, prairies et/ou ourlets en terrains de chasse</b>
<b>Vespertilion de Bechstein (<i>Myotis bechsteini</i>)</b>	<b>1323</b>	<b>Cavités pour hibernation et forêts en terrains de chasse et sites de parturition</b>
<b>Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)</b>	<b>1324</b>	<b>Cavités pour hibernation et fourrés, pelouses, prairies et ourlets en terrains de chasse</b>



**Vertigo de Des Moulins**



**Vespertilion à oreilles échancrées**



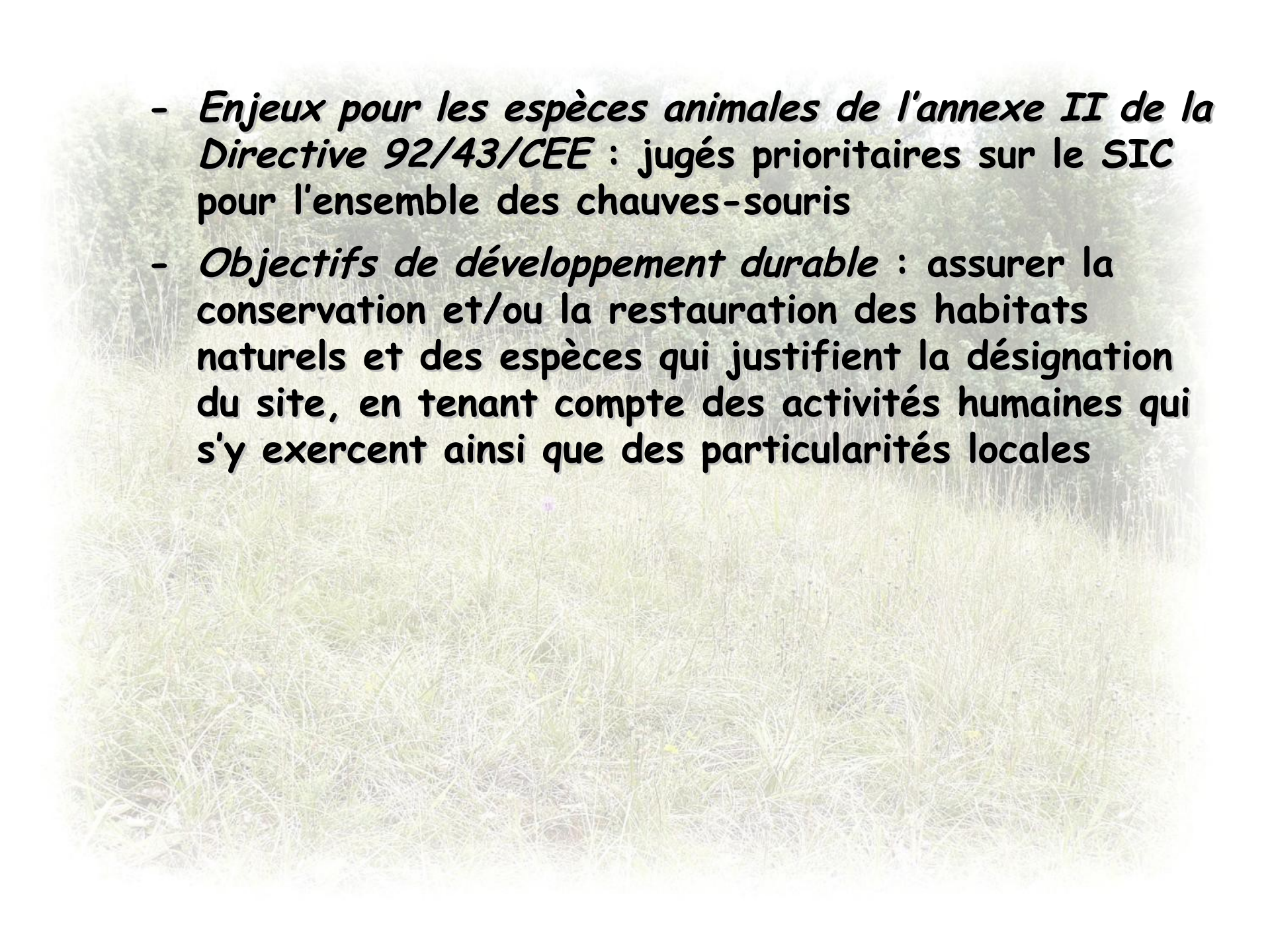
**Grand Rhinolophe**



**Grand Murin**

# DÉFINITION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

- *Enjeux de conservation* : définition des priorités de conservation pour les habitats naturels et les espèces sur le SIC en fonction de leur menace et de la responsabilité du site par rapport au réseau Natura 2000
- *Enjeux pour les habitats naturels de l'annexe I de la Directive 92/43/CEE* : jugés prioritaires sur le SIC pour les habitats du 6110 (prioritaire), du 6210 et du 9180 (prioritaire)

- 
- *Enjeux pour les espèces animales de l'annexe II de la Directive 92/43/CEE* : jugés prioritaires sur le SIC pour l'ensemble des chauves-souris
  - *Objectifs de développement durable* : assurer la conservation et/ou la restauration des habitats naturels et des espèces qui justifient la désignation du site, en tenant compte des activités humaines qui s'y exercent ainsi que des particularités locales



## ENTITÉ DE GESTION

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Milieus ouverts  
(pelouses, prairies,  
mégaphorbiaies, bas-marais)  
et associés

Préserver et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire par une gestion extensive

(coupe et débroussaillage des ligneux, fauche et pâturage de la strate

Restaurer les bas-marais alcalins

(étrépage, création de nouilles)

Milieus forestiers et  
associés

Promouvoir une gestion forestière afin d'atteindre un état de conservation favorable des habitats forestiers et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire associées

(mélange d'essences locales, régénération naturelle, stratification verticale

Préserver et restaurer un réseau de corridors écologiques en faveur des espèces animales d'intérêt communautaire

(bois, lisières, rivières...)

Milieus aquatiques  
(Automne, étang de Wallu)  
et associés

Améliorer la qualité de l'eau de l'Automne afin d'atteindre un état de conservation favorable des habitats naturels aquatiques et humides et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire associées

(limiter les apports en matières organiques et en MES et lutter contre

Suivre l'évolution des habitats et des populations d'espèces d'intérêt communautaire

Objectifs transversaux

(suivis des populations, inventaires des habitats, suivis de la qualité des

Sensibiliser les acteurs et le public aux enjeux du site Natura 2000 par des actions de communications adaptées

(panneaux, articles, réunions...)

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## NIVEAU DE PRIORITÉ

Préserver et restaurer les habitats ouverts d'intérêt communautaire par une gestion extensive

Élevé

Promouvoir une gestion forestière afin d'atteindre un état de conservation favorable des habitats forestiers et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire associées

Élevé

Préserver et restaurer un réseau de corridors écologiques en faveur des espèces animales d'intérêt communautaire

Élevé

Restaurer les bas-marais alcalins

Moyen

Améliorer la qualité de l'eau de l'Automne afin d'atteindre un état de conservation favorable des habitats naturels aquatiques et humides et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire associées

Moyen

Suivre l'évolution des habitats et des populations d'espèces d'intérêt communautaire

Moyen

Sensibiliser les acteurs et le public aux enjeux du site Natura 2000 par des actions de communications adaptées

Faible

# RÉACTUALISATION ET AJOUT DES MESURES DE GESTION ET DE LEUR FICHES DESCRIPTIVES

- *But des mesures de gestion* : atteindre les objectifs de développement durable et donc d'améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces ciblées du SIC
- *Types de mesures de gestion* :
  - 6 types pour les milieux ouverts (pelouses prairies, mégaphorbiaies, bas-marais) et associés avec des mesures de restauration et d'entretien ;
  - 3 types pour les milieux forestiers et associés ;
  - 2 types pour les milieux aquatiques (Automne, étang de Wallu) et associés ;
  - 2 types pour l'ensemble des milieux ;
  - 6 types pour les objectifs transversaux

## MILIEUX CIBLÉS

## MESURES DE GESTION

Milieus ouverts  
(pelouses prairies,  
mégaphorbiaies, bas-marais)

- Mesure pour la réalisation de décapage et/ou étrépage
- Mesure pour le débroussaillage, le bûcheronnage et/ou le dessouchage de ligneux colonisant les végétations ouvertes
- Mesure pour le fauchage ou le gyrobroyage des végétations ouvertes
  - Mesure pour le pâturage des végétations ouvertes
- Mesure de limitation ou de suppression de certains apports et traitements dans le cadre de toutes pratiques pastorales
- Mesure d'adaptation, de restauration ou de création de systèmes facilitant les pratiques de pâturage (abreuvoirs, clôtures, zones de
- Mesure de conservation et de développement des arbres mûres, sénescents, fissurés et/ou morts

Milieus forestiers et associés

- Mesure de gestion irrégulière des boisements,
- Mesure de conservation, de développement et de création de

Milieus aquatiques (Automne,  
étang de Wallu) et associés

- Mesure d'effacement ou d'aménagement d'ouvrages de régulation des niveaux d'eau pour les annexes hydrauliques drainants (fossés, drains...)
- Mesure de création et/ou de restauration et d'entretien des végétations ligneuses et herbacées des berges ainsi que des herbiers aquatiques des milieux d'eaux douces

## MILIEUX CIBLÉS

## MESURES DE GESTION

### Ensemble des milieux

- Mesure de gestion de la fréquentation au niveau des zones sensibles
- Mesure d'élimination et/ou de limitation d'espèces indésirables et/ou invasives

- Mesure de suivis de l'état de conservation des populations des espèces d'intérêt communautaire
  - Mesure de suivis de l'état de conservation des milieux d'intérêt communautaire

### Objectifs transversaux

- Mesure de suivi des niveaux et de la qualité de l'eau de l'Automne
- Mesure d'animation locale pour la prise en compte du site Natura 2000 dans les documents de planification, les programmes de travaux et les pratiques agropastorales et sylvicoles
- Mesure d'animation locale en faveur de la protection de l'Automne
  - Mesure d'information des usagers



Décapage mécanisé des horizons superficiels  
en zone humide à Fresnoy-la-Rivière



Évacuation mécanisée des rémanents  
suite à un débroussaillage sur pelouse  
calcaïque à Rocquemont



Abattage avec exportation en zone humide  
à Fresnoy-la-Rivière



Gestion conservatoire actuelle par pâturage  
ovin au niveau des coteaux de Baybelle à  
Rocquemont

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

**MESURES DE GESTION**

Préserver et restaurer les habitats  
ouverts d'intérêt communautaire par  
une gestion extensive

Réalisation de décapage et/ou étrépage  
Débroussaillage, bûcheronnage et/ou dessouchage de ligneux colonisant  
les végétations ouvertes  
Fauçage ou gyrobroyage des végétations ouvertes  
Pâturage des végétations ouvertes  
Limitation ou suppression de certains apports et traitements dans le  
cadre de toutes pratiques pastorales  
Adaptation, restauration ou création de systèmes facilitant les  
pratiques de pâturage (abreuvoirs clôtures )  
Gestion de la fréquentation au niveau des zones sensibles  
Élimination et/ou limitation d'espèces indésirables et/ou invasives

Restaurer les bas-marais alcalins

Réalisation de décapage et/ou étrépage  
Débroussaillage, bûcheronnage et/ou dessouchage de ligneux colonisant  
les végétations ouvertes  
Fauçage ou gyrobroyage des végétations ouvertes  
Pâturage des végétations ouvertes  
Limitation ou suppression de certains apports et traitements dans le  
cadre de toutes pratiques pastorales  
Adaptation, restauration ou création de systèmes facilitant les  
pratiques de pâturage (abreuvoirs clôtures )  
Gestion de la fréquentation au niveau des zones sensibles  
Élimination et/ou limitation d'espèces indésirables et/ou invasives



**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

**Promouvoir une gestion forestière  
afin d'atteindre un état de  
conservation favorable des habitats  
forestiers et des habitats d'espèces**

**Préserver et restaurer un réseau de  
corridors écologiques en faveur des  
espèces animales d'intérêt  
communautaire**

**MESURES DE GESTION**

**Conservation et développement des arbres mûres, sénescents,  
fissurés et/ou morts  
Gestion irrégulière des boisements  
Gestion de la fréquentation au niveau des zones sensibles  
Élimination et/ou limitation d'espèces indésirables et/ou invasives**

**Conservation, développement et création de connexions boisées (haies  
et/ou bosquets)**



**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

**MESURES DE GESTION**

Améliorer la qualité de l'eau de l'Automne afin d'atteindre un état de conservation favorable des habitats naturels aquatiques et humides et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire associées

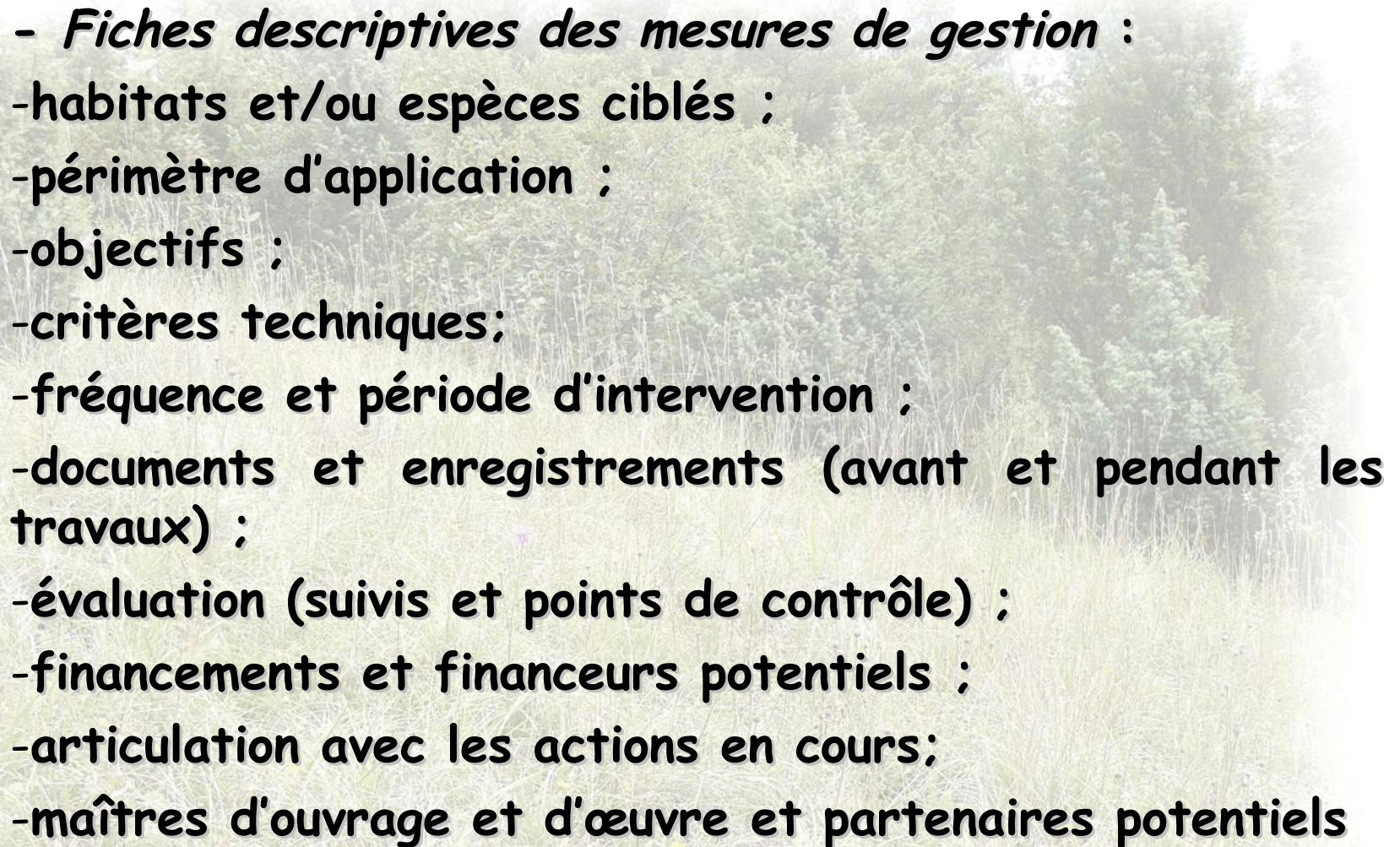
Effacement ou aménagement d'ouvrages de régulation des niveaux d'eau pour les annexes hydrauliques drainants (fossés drains )  
Création et/ou restauration et entretien des végétations ligneuses et herbacées des berges ainsi que des herbiers aquatiques des milieux d'eau douce  
Gestion de la fréquentation au niveau des zones sensibles  
Élimination et/ou limitation d'espèces indésirables et/ou invasives

Suivre l'évolution des habitats et des populations d'espèces d'intérêt communautaire

Suivi de l'état de conservation des populations des espèces d'intérêt communautaire  
Suivi de l'état de conservation des milieux d'intérêt communautaire  
Suivi des niveaux et de la qualité de l'eau de l'Automne

Sensibiliser les acteurs et le public aux enjeux du site Natura 2000 par des actions de communications adaptées

Information des usagers  
Gestion de la fréquentation au niveau des zones sensibles  
Animation locale pour la promotion des bonnes pratiques pastorales et sylvicoles  
Animation locale en faveur de la protection de l'Automne

- 
- *Fiches descriptives des mesures de gestion* :
  - habitats et/ou espèces ciblées ;
  - périmètre d'application ;
  - objectifs ;
  - critères techniques ;
  - fréquence et période d'intervention ;
  - documents et enregistrements (avant et pendant les travaux) ;
  - évaluation (suivis et points de contrôle) ;
  - financements et financeurs potentiels ;
  - articulation avec les actions en cours ;
  - maîtres d'ouvrage et d'œuvre et partenaires potentiels

# RÉACTUALISATION ET AJOUT DES OUTILS NATURA 2000

- *Financements Natura 2000* : contrats Natura 2000 (État et Europe) dont les types varient en fonction de l'utilisation du sol :
  - parcelles en surface agricole avec les MAET, mesures définies annuellement sur le territoire Natura 2000 ;
  - parcelles en surface forestière avec les contrats forestiers dont les cahiers des charges sont validés au niveau régional par le Préfet et intégrés tel quel au DOCOB ;
  - parcelles ne faisant l'objet d'aucune valorisation agricole ou forestière avec les contrats non agricoles et non forestiers dont les cahiers des charges sont propres au territoire Natura 2000 et intégrés au DOCOB

- **Autres financements** : liés aux politiques de l'eau (Agence de l'eau Seine-Normandie, SAGEBA) et de préservation des milieux naturels et des espèces (CG de l'Oise et de l'Aisne, CR de Picardie et PNR Oise - Pays de France)



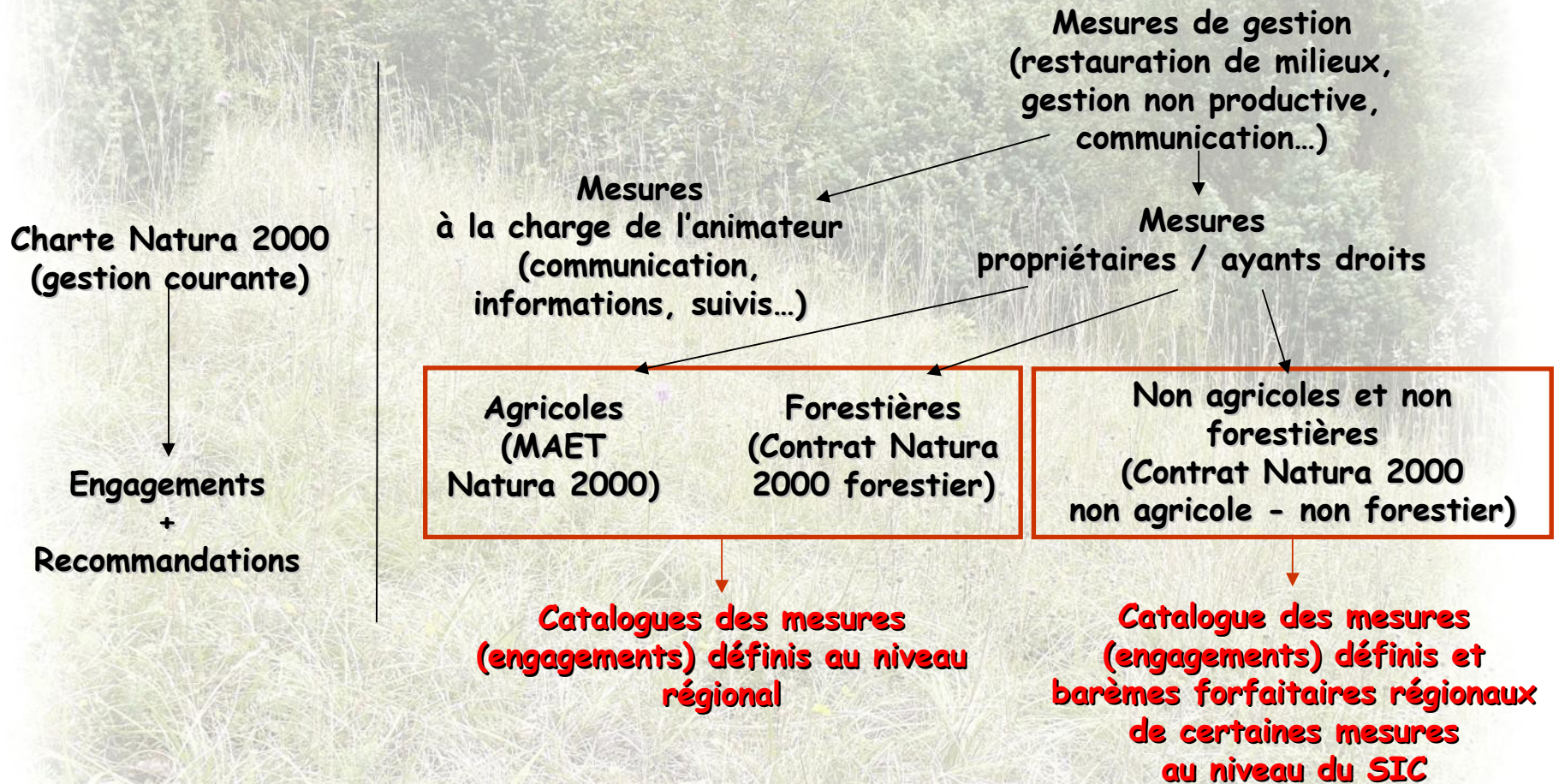
- *Élaboration des cahiers des charges des mesures des contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers :*

- intitulé et code de la mesure ;
- objectifs poursuivis (habitats et espèces ciblés et objectifs) ;
- périmètre d'application ;
- nature du contractant ;
- durée du contrat ;
- cahier des charges techniques ;
- coûts plafonds ;
- durée et modalités des versements ;
- points du cahier des charges pouvant faire l'objet de contrôles ;
- indicateurs de suivi

- *Élaboration de la charte Natura 2000 du DOCOB* : élaborée à partir du cadrage régional avec des engagements contrôlables et des recommandations de sensibilisation généraux et spécifiques à chaque grand type de milieux et/ou à chaque activité pratiquée sur le site :

- engagements (8) généraux et recommandations (10) générales ;
- engagements (3) et recommandation (2) formations herbeuses ;
- engagements (6) et recommandations (6) milieux humides ouverts ;
- engagements (10) et recommandations (8) milieux forestiers ;
- recommandations (3) pour les activités de loisirs

- *Articulation entre les outils existants pour la mise en œuvre du dispositif Natura 2000 :*



Les mesures (engagements) sélectionnés formeront le cahier des charges propre à chaque contrat

## ANIMATION 2013-2014

- *Mise en œuvre de la contractualisation (contrats et charte Natura 2000) :*
  - mise en place des mesures forestières ;
  - mise en place des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées ;
  - adhésion à la charte Natura 2000 ;
  - poursuite de l'augmentation du réseau et des surfaces des pelouses calcicoles et de la protection des cavités à chauves-souris
- *Amélioration des connaissances :*
  - réactualisation nomenclaturale des habitats d'intérêt communautaire (pelouses du *Mesobromion*, pelouses-ourlets du *Trifolion medii* et mégaphorbiaies du *Thalictro-Filipendulion*)



# Merci de votre attention

